

Conseillers élus : 8
Conseillers en fonction : 8
Conseillers présents : 8

Sous la présidence de M. Paul HEINTZ

Liste des présents :

M. Paul HEINTZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Pierre MAMMOSSER, M. Serge KRAEMER, M. Olivier ROUX, M. Adrien WEISS,
M. Christophe SCHIMPF, M. Didier BRAUN

Assiste :

M. Olivier THOMASSIN

N° 14/2021

Point trois de l'ordre du jour :

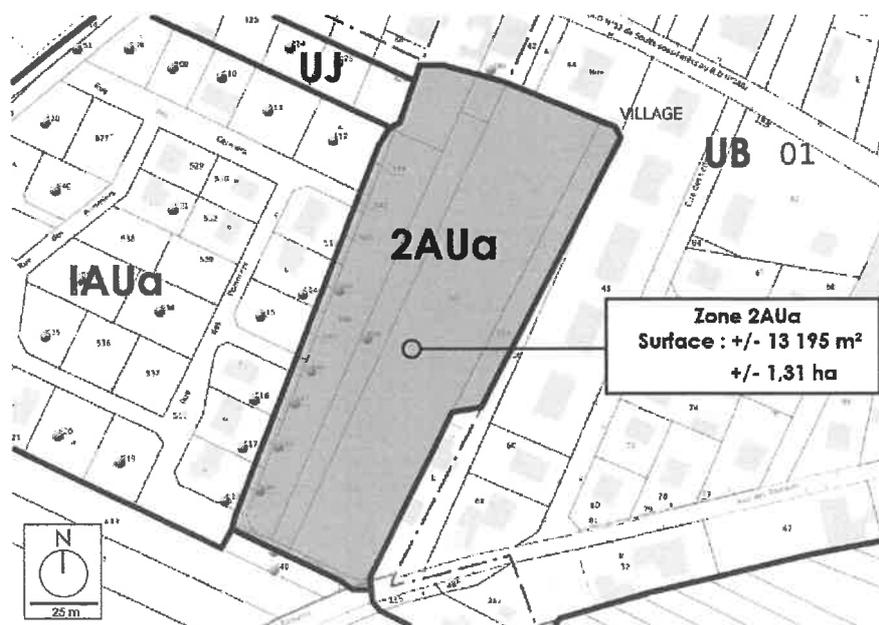
3.1 Urbanisme :

**b. P.L.U. de Hoffen : approbation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la
modification n°1 du P.L.U. de Hoffen**

Le Président rappelle aux membres du Bureau que ce projet a déjà été soumis lors de la séance du Bureau le 12 janvier 2021 et que la Bureau avait décidé de solliciter une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du BE Insitu pour mener à bien cette procédure d'urbanisme.

Le Président rappelle brièvement les intentions du projet :

- o Modification du plan de zonage de la commune de Hoffen et classement d'une zone actuellement en IIAU en IAU



Le Président présente ensuite la proposition financière du BE Insitu.

Missions	Coût en euros hors taxes
Conseil et assistance (rédaction d'une délibération motivée justifiant l'utilité de cette ouverture au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones urbanisées...)	1 300,00
Réalisation du dossier de modification	2 600,00
Mise au standard CNIG et publication au Géoportail	250,00
Total de la mission d'A.M.O.	4 150,00 €

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité des membres :

- approuve la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage soumise par le BE Insitu et estimée à un montant prévisionnel de 4 150 euros hors taxes
- prévoit d'inscrire les crédits au budget 2021
- donne tout pouvoir au Président pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

Suivent les signatures,
Pour extrait conforme
Fait à Hohwiller, le 10 février 2021
Le Président
Paul HEINTZ

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE :
Vu la réception en sous-préfecture le
Vu la publication le

